

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0052018

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6233

Société : 12 AM

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : LAMNAOUAN Ab. B. 1233

Date de naissance : 29-11-58

Adresse : Av. TANTAN - Les Terrasses d'AvFA - Res. H. A. 116

2° ETAGE. C.M.

Tél. : 0662800924

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113. Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tél : 022 98 46 56

Date de consultation : 22 DEC 2022

Nom et prénom du malade : LAMNAOUAN HIRA Age : 12 ans

Lien de parenté : ☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique ☐ ALD ☐ ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02 / 01 / 23

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 DEC 2022				Dr. Najib AGUENAOU PEDIATRE 113, Bd Bir Anzarane Résidence Ramzi - Casablanca Tél: 022.98.46.56

RELEVÉ DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
--	------	-----------------------

PHARMACIE EDEN ROCK
Dr. HANAN HABOUCHE
60, Avenue Tantan & Bd La Corniche
CASABLANCA - Tél.: 05 22 36 35 39

22/12/22 689,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
---	------	------------------------------	------------------------

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

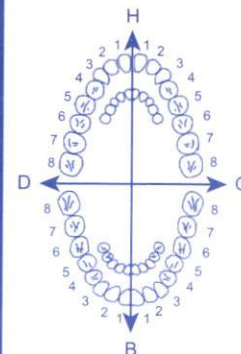
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
----------------	------------------	-------------



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dcteur Najib AGUENAOU
Spécialiste
Pédiatrie - Néonatalogie

Diplômé de la faculté de
Médecine de Nancy (France)

- CU de médecine foetale et néonatale
- DU des urgences pédiatriques
- DU de neurophysiologie clinique de l'enfant
(Epilepsies de l'enfant)
- Membre de la société française de pédiatrie



الدكتور نجيب أغناو
اختصاصي
في طب الأطفال والرضع

خريج كلية الطب
ببنايس (فرنسا)

- شهادة طب الجنين والرضع
- شهادة طب المستعجلات والإنعاش عند الطفل
- شهادة أمراض الصرع والجهاز العصبي عند الطفل
- عضو في الجمعية الفرنسية لطب لأطفال

Casablanca, le **22 DEC 2022**

LAMNAOUI HIRA

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tél : 022.98.46.56

CHARMED LOT : 3903
UTAV : 10-24
PPV : 19DH00

LevAmox 1g 16 COMPRIMÉS EFFERVESCENTS
PPV 157DH00
LOT 260392
EXP 05/2024

EXP : 04/02/25
PPV : 82,60DH

Lot:
à consommer
avant le:
PPC: 79,50 DH

220619

08/2025

4^e / Apixol

79, 72

332,00

1 cae 1/2 x 2/1

60/

~~ADAE~~

Dr. Najib AGUENAGU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tél : 022.98.48.58

Vaccin

04

Polo

6802/10

PHARMACIE EDEN ROCK
Dr. Hana HABOUCHE
60, Avenue Tantan & Bd La Corniche
CASABLANCA - Tél. : 05 22 36 35 30

Dr. Najib AGUENAGU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tél : 022.98.48.58

